

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 52 du 11 juillet 2025

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 15

ARRÊTÉ N° 2025/242/ARM/DPID

fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.

Du 19 juin 2025

ARRÊTÉ N° 2025/242/ARM/DPID fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.

Du 19 juin 2025

NOR A R M F 2 5 5 2 1 5 0 A

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Arrêté N° DEP-00304/2024/ARM/DPID du 23 septembre 2024 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [420.0.6.](#)

Référence de publication :

BOC n°52 du 11/7/2025

Le directeur de la protection des installations, moyens et activités de la défense,

Vu le décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 32) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié pris pour l'application du décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 36) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 41),

Arrête :

Art. 1^{er}. Pour les militaires servant au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense, la liste prévue à l'article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire susvisé est fixée en annexe.

L'annexe désigne les postes effectivement occupés par des militaires éligibles, qui ouvrent droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire au 1^{er} juillet 2025.

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2025.

Art. 3. L'arrêté n° DEP-00304/2024/ARM/DPID du 23 septembre 2024 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense est abrogé à compter du 1^{er} juillet 2025.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de division aérienne,
directeur de la protection des installations, moyens et activités de la défense,
haut fonctionnaire correspondant de défense et de sécurité adjoint,*

Nicolas LEVERRIER.

ANNEXE

ANNEXE.
POSTES OUVRANT DROIT A LA PRIME DE
COMMANDEMENT ET DE RESPONSABILITE MILITAIRE
(PCRM) AU 1ER JUILLET 2025.

POSTES DE RESPONSABILITE MILITAIRE

I. Postes de responsabilité militaire de 1^{er} niveau

Identifiant du poste CREDO	Libellé emploi type du référentiel des emplois ministériel	Code CREDO de la formation d'emploi	Armée	Intitulé du poste
09SI000114	DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT/SERVICE	09SI000	AIR	Directeur adjoint.

II. Postes de responsabilité militaire de 2^e niveau

Identifiant du poste CREDO	Libellé emploi type du référentiel des emplois ministériel	Code CREDO de la formation d'emploi	Armée	Intitulé du poste
09SI000065	EXPERT HAUT NIVEAU EXPLOITATION	09SI000	TER	Chef du département politique de protection.
09SI000072	EXPERT HAUT NIVEAU EXPLOITATION	09SI000	AIR	Chef du département analyse de la menace - expertise.
09SI000175	EXPERT DE HAUT NIVEAU SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	09SI000	MER	Chef du département sécurité numérique.

III. Postes de responsabilité militaire de 3^e niveau

Etat néant.

IV. Postes de responsabilité militaire de 4^e niveau

Identifiant du poste CREDO	Libellé emploi type du référentiel des emplois ministériel	Code CREDO de la formation d'emploi	Armée	Intitulé du poste
09SI000174	EXPERT DE HAUT NIVEAU CYBERPROTECTION	09SI000	TER	Responsable moyens capacitaires SSI.
09SI000146	EXPERT DE HAUT NIVEAU CYBERPROTECTION	09SI000	AIR	Responsable menace - LID - Crise CYBER.
09SI000198	CHARGE D'ETUDES	09SI000	MER	Expert haut niveau nucléaire et dissuasion.